



# PRÉFET DE L'AUDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Carcassonne, le 25 juillet 2022

SUEDT/UFB  
Affaire suivie par : Julia PINEDA  
Tél : 04 68 71 76 29  
[julia.pineda@aude.gouv.fr](mailto:julia.pineda@aude.gouv.fr)

le Directeur Départemental des Territoires et  
de la Mer

à

Destinataires in fine

### **Objet : Arrêté de fermeture du massif de Fontfroide**

#### **P.J. : Arrêté préfectoral**

En période estivale, le département de l'Aude est particulièrement exposé aux feux de végétation, en raison des effets cumulés du vent et de la sécheresse des végétaux. Le massif de Fontfroide présente en outre une sensibilité particulière, du fait du type de peuplements et de leur continuité, susceptible de développer des grands feux.

La prévention des incendies nécessite parfois la fermeture de certains massifs forestiers au public, dans un objectif de diminuer le nombre de départs de feu et de faciliter le cas échéant l'intervention des pompiers. A ce titre, le massif de Fontfroide a été régulièrement fermé par arrêté préfectoral ces dernières années, lorsque le risque était particulièrement élevé.

Différents échanges entre les acteurs du massif ont fait émerger, dès 2019, la volonté de stabiliser un dispositif plus lisible de fermeture. Les échanges conduits avec les acteurs du territoire, en premier lieu les communes, ont abouti à la construction d'un projet d'arrêté de fermeture durant toute la période estivale, intégrant la poursuite des activités indispensables.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté validé, valable pour la saison 2022, jusqu'au 15 septembre. Un retour d'expérience sera organisé à l'automne, avec l'ensemble des acteurs. Il permettra d'aboutir à une version consolidée à l'été 2023.

Je tiens à remercier tous les élus et acteurs du territoire pour leur participation à cette réflexion collective, qui marque leur engagement dans la préservation de l'un des plus beaux massifs du département.

Le Directeur Départemental des Territoires  
et de la Mer

  
Vincent CLIGNIEZ

## Liste des destinataires

Mesdames et Messieurs les maires,

Monsieur le président du Grand Narbonne,

Monsieur le président de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières Minervois,

Madame la directrice du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée,

Madame la directrice du Pays Touristique Corbières Minervois,

Monsieur le président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude